

---

**AVIS PUBLIC**

---

**CONSULTATION ÉCRITE  
DÉROGATIONS MINEURES**

**AVIS PUBLIC** est donné par la soussignée de ce qui suit :

1. Les demandes de dérogations mineures décrites ci-dessous relativement au règlement de zonage numéro 2009-U53 et ses amendements, seront étudiées par le conseil municipal lors des séances des 13 août et 3 septembre 2020 :

<b>Numéro</b>	<b>Immeuble visé</b>	<b>Zone</b>	<b>Nature et effets de la demande</b>
2020-0119	Immeuble situé sur le lot projeté 6 386 288 du cadastre du Québec	In 816	• Construction d'un nouveau bâtiment
2020-0024	Immeuble situé au 35, rue Brissette	In 116	• Construction d'un nouveau bâtiment et aménagement de l'aire de stationnement
2020-0123	Immeuble situé sur le lot projeté 21-172 du rang 5 du canton de Beresford du cadastre de la Paroisse de Sainte-Agathe-des-Monts, circonscription foncière de Terrebonne	VC 927	• Aménagement d'un accès dérogatoire
2020-0130	Immeuble situé au 78A à 78C, rue Saint-Venant	Hb 254	• Aménagement d'une aire de stationnement
2020-0138	Immeuble situé sur les lots projetés 21A-1, 22A-2, 22A-3 et 45 du rang 7 du canton de Beresford du cadastre de la Paroisse de Sainte-Agathe-des-Monts, circonscription foncière de Terrebonne	Va 963	• Tracé de rue existant
2020-0146	Immeuble situé au 360, rue de l'Edelweiss	Ha 606	• Espace naturel
2020-0149	Immeuble situé au 292, rue Demontigny	Vc 808	• Bâtiment accessoire

2. Conformément à l'arrêté ministériel numéro 2020-049 du 4 juillet 2020 du ministre de la Santé et des Services sociaux, toute personne intéressée peut se faire entendre relativement aux demandes de dérogations mineures pendant la consultation écrite d'une durée de 15 jours de la publication du présent avis public.

3. Toute personne intéressée pourra faire parvenir ses questions et commentaires concernant les demandes de dérogations mineures, par écrit, au plus tard le 19 septembre 2020, à 17 heures, selon l'une ou l'autre des façons suivantes :

- Par la poste aux coordonnées suivantes :

Ville de Sainte-Agathe-des-Monts  
a/s Service juridique et du greffe  
50, rue Saint-Joseph  
Sainte-Agathe-des-Monts, Québec J8C 1M9

\*\*\* Attention aux délais postaux applicables \*\*\*

- Par courriel à l'adresse suivante : [greffe@vsadm.ca](mailto:greffe@vsadm.ca)
4. Un rapport des questions et des commentaires reçus sera déposé au conseil municipal avant la prise de décision par rapport aux dérogations mineures.

Fait et donné à Sainte-Agathe-des-Monts, le 4 septembre 2020.

Simon Lafrenière, greffier adjoint